

U N D E N O M B R E M E N T

FLASH AU GABON

- RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION -

Juillet 1969

Dans le cadre du PROGRAMME des RECENSEMENTS établi en 1967 et 1968, il était prévu un DENOMBREMENT FLASH de la population et les responsables ont préconisé une méthodologie et une organisation qui n'ont pu malheureusement s'appliquer.

Le présent document essaye de préciser les lignes directrices d'une telle opération dans le cadre d'une MOBILISATION NATIONALE.--

Michel FRANCOIS

Chef du bureau des Enquêtes et de la Démographie
du Service National de la Statistique et des
Etudes Economiques.--

UN DENOMBREMENT FLASH AU GABON

Un DENOMBREMENT est un INVENTAIRE SUCCINCT d'une population, INDIVIDU par INDIVIDU. Il est exhaustif.

Ce type d'opération peut se répéter tous les dix ans à l'échelon national et plus fréquemment pour les villes à développement rapide. Pendant les périodes intercensitaires des enquêtes démographiques doivent être effectuées bien qu'il soit nettement beaucoup plus utile et rentable d'installer un réseau permanent d'observation des faits démographiques. Cette installation pourrait être le prolongement d'une opération nationale et son but final serait l'implantation d'un état-civil généralisé - basé sur un fichier individuel centralisé -

On appellera cet ensemble, un PROGRAMME INTEGRE.

Les OBJECTIFS d'un DENOMBREMENT sont multiples.

On retiendra plus particulièrement les suivants :

- Comptage de l'ensemble de la population de façon exhaustive
- Connaissance de la répartition de la population jusqu'à la PLUS PETITE UNITE: VILLAGE.
- Connaissance de la répartition des POPULATIONS DE FAIT et DE DROIT.
- Création d'un FICHER NATIONAL des VILLAGES
- Création d'une base de sondage précise, exhaustive et à jour pour d'éventuelles enquêtes par sondage. Cette base n'est valable que mise à jour dans des délais assez rapprochés de l'enquête (maximum 6 mois). Dans le cadre du Programme des Recensements Gabonais, on aurait du suivre le schéma suivant :
- dénombrement exhaustif, établissement de la base de sondage, enquête démographique, établissement des unités pour le tirage de l'enquête agricole, enquête agricole.

x

x x

Pour couvrir le Pays en entier, dans une opération flash telle que celle qu'on essaiera de décrire ici, la première condition est que la NATION soit MOBILISEE.

.../...

Il est donc nécessaire au départ de s'appuyer sur une ORGANISATION DEJA EN PLACE assurant une COUVERTURE COMPLETE du Pays et disposant de l'AUTORITE, des MOYENS et du TEMPS nécessaires.

Il s'agit bien d'une MOBILISATION NATIONALE, d'un PROGRAMME INTEGRE, qui permet une ACTION DE MASSE, dans UN DELAI TRES COURT, en déployant une INTENSE ACTIVITE, basée sur des structures d'autorités et de contraintes.

Ceci implique que dès la phase de préparation toute la hiérarchie de l'ADMINISTRATION GENERALE soit sensibilisée à l'opération. Il faut donc créer une CONSCIENCE NATIONALE.

On notera que FIXER une population pendant un temps aussi bref soit-il nécessite de sa part un ESPRIT CIVIQUE CERTAIN, qui sera stimulé par une FORTE PREPARATION PSYCHOLOGIQUE APPROPRIEE.

Le DENOMBREMENT dans les conditions exposées ici est un ACTE CIVIQUE.

x

x x

La préparation et l'exécution d'une telle opération impose un certain nombre de CONTRAINTES et la création d'un CLIMAT propice.

Un document aussi important que le Décret n°150/PR du 13 Mars 1968, est la base idéale de cette MOBILISATION NATIONALE.

Dans ce décret Monsieur le Président de la République proclame les années 1968 - 1969 :

ANNEES DES RECENSEMENTS

et recommande (article 2) :

... A TOUT GABONNAIS D'APPORTER LE CONCOURS NECESSAIRE A L'ABOUTISSEMENT DE L'OPERATION.

Cette mobilisation doit donc rester aux yeux de tous comme un FAIT PERMANENT.

.../...

Quant à l'INTÉGRATION complète du Pays dans les différentes phases d'un tel DÉMOBILISÉMENT, elle doit se faire sous la responsabilité des autorités locales et se cristalliser sous l'impulsion d'un COMITÉ disposant de MOYENS D'ACTION REELS ET EFFICACES - soutenu par cette CONSCIENCE NATIONALE déjà citée -

x'

x x

Sur le plan TECHNIQUE l'élaboration du DÉMOBILISÉMENT relève des statisticiens .

Mais dans les conditions revenues ici pour une opération flash, la technique n'est applicable qu'avec un soutien total des autorités et des hiérarchies de l'Administration Générale qui sera seule responsable de l'exécution.

Le travail des techniciens consiste donc pour une opération intégrée de ce genre à demander la mise en place d'une ORGANISATION NATIONALE SPECIFIQUE, et à élaborer les TECHNIQUES à utiliser.

Ces TECHNIQUES concernent :

- la DEFINITION des OBJECTIFS à atteindre
- la RECHERCHE D'INFORMATIONS de BASE
- la MISE AU POINT d'une METHODOLOGIE pour le rassemblement des données
- la MISE AU POINT d'un QUESTIONNAIRE approprié.
- la DEFINITION du PERSONNEL D'EXECUTION et des hiérarchies des CONTROLES.
- la PREPARATION PONCTUELLE de l'opération
- l'ORGANISATION GENERALE
- la PREPARATION des BUDGETS et du MATRIEL
- le CONTROLE, LE DEPOUILLEMENT et l'ANALYSE des résultats.

Ces TECHNIQUES sont reprises ci-après séparément, bien qu'elles soient constamment en relation plus ou moins directe.

.../...

La première INFORMATION DE BASE à obtenir est la répartition géographique et quantitative des UNITES DE DENOMBREMENT.

L'UNITE DE DENOMBREMENT est défini comme étant la population qu'un agent recenseur doit dénombrer au cours du temps t , déterminé par la durée de l'opération, par exemple en une journée. Il s'agit donc de la CAPACITE de dénombrement d'un agent recenseur lors de la réalisation de l'opération.

Il faut s'assurer d'une parfaite connaissance des agglomérations : localisation, accès, importance.

Si l'on veut réaliser l'opération très rapidement il faut connaître les DISPONIBILITES en matériel de transport pour ventiler les dénombreurs dans chaque Unité de dénombrement et les consommations correspondantes en carburant, de la même façon il faut connaître les DISPONIBILITES et l'implantation du personnel d'exécution et les réseaux nationaux susceptibles d'apporter un concours efficace: Police, Gendarmerie, Armée.

Ces recherches d'informations doivent être menées sur le plan régional puis national.

En ce qui concerne les villes, un arrêté municipal peut définir les modalités de mobilité de la population et les mesures particulières à prendre, mais il faut d'abord s'informer des limites dans lesquelles ces modalités sont acceptées par les municipalités.

Un point important également concerne le jour où doit se dérouler l'opération. Le Week-end est l'occasion pour tous de déplacements et visites, les autres jours de la semaine sont des journées de travail. Il apparaît préférable, dans la mesure où le DENOMBREMENT n'a pas dans ses objectifs l'étude des absences du domicile habituel, de choisir le Dimanche, car on risque en semaine de gêner quelque peu l'économie du Pays. Mais ce point perd de son importance s'il s'agit réellement d'une mobilisation nationale bien définie.

.../...

Quelque soit le type d'opération, la seule METHODE valable pour le recensement en milieu urbain est le passage LOGEMENT par LOGEMENT. Mais dans le cas d'une opération très rapide, on ne peut recenser en milieu rural que par RASSEMBLEMENT de la population.

Cependant si l'on choisit la solution d'unités de dénombrement variables correspondant aux villages ou aux chantiers quelque soit la population de chacun d'eux, l'agent recenseur ayant alors devant lui un, deux, trois ou quatre jours pour réaliser le recensement de son unité, il est préférable de recenser la population dans chaque logement (recensement "logement par logement")

Le QUESTIONNAIRE doit être un document adapté aux dénombreurs et aux dénombrés, ainsi bien sûr qu'au temps choisi pour effectuer le DENOMBREMENT.

Dans le cas d'une opération nationale très rapide on recommande un seul modèle de questionnaire car pour l'ensemble du Pays il y a plus de 60 % d'illettrés, dont près de 35% en milieu urbain. C'est pour cette majorité qu'il faut établir le questionnaire en le justifiant au besoin dans le cadre de l'information préalable.

Si l'on est amené à établir un questionnaire différent en milieu rural et en milieu urbain il faut s'assurer d'une rigoureuse définition des éléments recueillis pour pouvoir les additionner sans biais à l'échelon national.

Le questionnaire doit être simple, comporter des questions claires compréhensibles et traduisibles par tous sans ambiguïté, et présenter si possible des garanties par AUTO-CONTROLE; sa codification doit être simple.

Le choix peut se porter soit sur une feuille de ménage, soit sur un cahier de dénombrement. Les avantages et les inconvénients des deux semblent se compenser.

En ce qui concerne les grandes villes et compte tenu de ce qui a été dit sur l'analphabétisme, il est absolument décommandé de distribuer des feuilles, car cela ne correspond pas aux réalités tant dans le rassemblement des informations, que dans les contrôles et la récupération des documents.

Il est préférable de manier un millier de cahiers correspondant à un millier d'ilots repérés que de manier 17 à 20.000 feuilles séparées.

La DÉFINITION du personnel d'exécution est fonction de l'importance et du niveau du questionnaire choisi et de l'unité de dénombrement.

La CAPACITÉ de DÉNOMBREMENT en une journée de travail est bien sûr fonction de l'importance du questionnaire, mais celui-ci ne peut qu'être léger dans une opération rapide.

Dans ces conditions un agent recenseur peut recenser de 100 à 150 personnes par jour.

Au Gabon ceci nécessite donc l'emploi de 5500 dénombreurs environ, et il faut à notre avis ^{sur} les élèves et les fonctionnaires ^{soient} les éléments ~~de~~ choisis. Leur ventilation est une opération délicate surtout en raison de l'implantation des villages et de leur accessibilité.

On notera que l'emploi de 5500 agents répartis sur tout le territoire nécessite une mise au point parfaite de leur formation qui doit être très rapide.

La PRÉPARATION PONCTUELLE dans cette opération flash est sensiblement différente selon qu'elle porte sur le milieu rural ou sur le milieu urbain.

En MILIEU RURAL, il faut dresser une liste exhaustive des villages et des chantiers, connaître parfaitement leur implantation et les conditions d'accès. Ces listes peuvent être faites selon l'ordre d'accrochage sur les itinéraires définis.

A côté des cartes et plans habituels (1/200.000 par exemple) des cartes schématisées décrivant les cheminements des enquêteurs sont très utiles.

Ces listes et documents doivent être établis avec la collaboration des autorités locales; leurs connaissances régionales du Pays sont indispensables, mais il faudra "chercher" le renseignement en ce qui concerne les chemements, pas toujours connus officiellement.

Les limites du périmètre urbain des CHEFS-LIEUX doivent être parfaitement définies sur le terrain et les plans au 1/5000 du Service du Cadastre sont très utiles.

En ce qui concerne les GRANDES VILLES, les problèmes les plus importants sont, la définition du périmètre urbain, le découpage en zones, secteurs et ilots, la répartition des logements immeubles, maisons ou Collectivités etc...

L'ORGANISATION REGIONALE peut s'effectuer de la façon suivante:

- les AUTORITES à l'échelon NATIONAL informent directement et sur place les Préfets et Sous-Préfets, des objectifs du Gouvernement, des moyens nécessaires, de la participation effective de l'Administration et de l'aide qu'elle apporte aux techniciens, et demandent qu'une intense propagande soit faite sur l'opération.
- les TECHNICIENS ont pour tâche d'expliquer le processus d'organisation et d'exécution de l'opération aux autorités locales, de vérifier et compléter les documents de base, de s'assurer des moyens disponibles et du ravitaillement en carburant, d'effectuer le découpage des Chefs-Lieux, d'établir les itinéraires de mise en place des recenseurs, et les listes de ces agents avec leur affectation, d'assurer leur formation. Celle-ci peut être faite soit directement par regroupement au niveau canton, soit indirectement par regroupement au niveau District des responsables de chaque canton qui se chargeront de la formation sur place.

Il est entendu que cette organisation, comme l'exécution du DENOUBLEMENT doit se faire sous l'autorité des Préfets et Sous-Préfets et que pendant les périodes de préparation et d'exécution les recensements administratifs doivent être suspendus.

Tant au niveau régional que dans les grands centres urbains la formation d'un Comité des Recensements sous l'autorité des Préfets ou des Maires est nécessaire pour que dans l'esprit de la mobilisation il s'assure de la réalisation dans les délais prévus de toutes les phases et de toutes les actions à mener pour que le DENOUBLEMENT soit exécuté au moment choisi.

Il est nécessaire que sur le plan national on puisse utiliser un réseau de communications rapides avec le centre technique de l'opération et que les responsables disposent de moyens appropriés pour pouvoir se déplacer dans les meilleurs délais en tout point du Pays.

Les problèmes de distribution et de récupération des documents du dénombrement sont à étudier avec le plus grand soin. Il en est de même d'une éventuelle rémunération en espèces ou en nature, ou des deux, comme des problèmes de stockage de matériel.

Dans cette organisation le PREPARATION PSYCHOLOGIQUE a un rôle prépondérant. Celle-ci sera progressive et intense la dernière semaine. Aucun moyen disponible (radio, télévision, presse, tracts, etc...) ne doit être négligé.

Une telle opération doit s'appuyer sur une préparation budgétaire puis matérielle très précise.

Il faut en particulier tenir compte des délais de livraison du matériel, et ouverture des crédits (caisses d'avance) et de publication des documents officiels (arrêté, décision, décrets, etc..) ou d'éventuelles demandes d'aide extérieure.

Une fois l'opération exécutée, il est nécessaire d'assurer immédiatement le CONTROLE de QUALITE du travail.

Il faut s'assurer que toutes les populations ont été touchées, que le travail a été correctement fait.

Il faut prévoir des dépouillements rapides pour effectuer des contrôles de vraisemblance et des équipes spécialisées devront combler les oublis et vérifier par sondage la qualité du travail.

Tout cet ensemble doit se dérouler dans la semaine qui suit la fin de l'opération proprement dite.

Une fois les documents et le travail vérifiés sur place un dépouillement manuel doit être fait par un atelier unique - pas d'ateliers régionaux - qui permettra de présenter dans les meilleurs délais des chiffres provisoires et d'établir les bases de sondage de l'enquête démographique qui doit suivre.

Cet atelier effectuera en même temps la préparation des feuilles de ménage pour qu'elles soient ensuite traitées par un atelier de mise sur fiche de lecture optique.

Il est donc nécessaire de prévoir des salles assez grandes et équipées pour recevoir ces deux ateliers - groupant chacun 3 ou 4 équipes de 3 agents et d'un contrôleur -

L'exploitation mécanographique doit être suivie par le responsable en collaboration avec l'analyste-programmeur depuis la préparation des tableaux, les instructions pour la mécanographie et les tests et assemblages des des programmes.

Le travail se terminera par l'analyse des tableaux qui fourniront aux responsables les chiffres et les tendances générales, dont le degré de précision et le retressement éventuel se fera avec les résultats de l'enquête démographique.

x

x x

En CONCLUSION on ne saurait trop insister sur le fait que la réalisation d'un DEMO BREVET telle qu'on a essayé d'en tracer les grandes lignes dans le présent document n'est possible qu'avec une MOBILISATION NATIONALE ou chacun a une conscience très claire de l'importance de cette opération qui se traduit au niveau de l'Administration par la mise en place de structures d'autorités et de contraintes efficaces.

La technique de réalisation d'un tel objectif sera l'aboutissement d'une longue préparation avec des moyens et un soutien qui ne devront pas être limités./-

Libreville, Juillet 1969